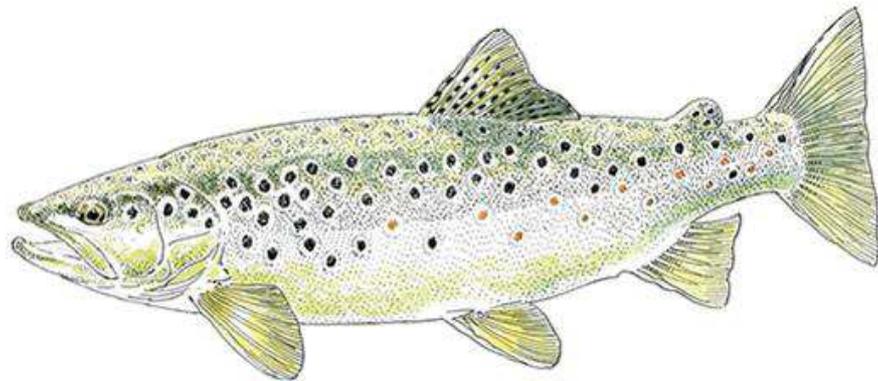


Truite commune (*Salmo trutta fario*)



Morphologie et anatomie

Taille : moyenne 30 cm, maximum 90 cm

Poids : moyen 300 g, maximum 10 kg

Description physique : Il existe 3 formes écologiques de truite commune : la truite de rivière ou truite fario, la truite de lac et la truite de mer. Elles sont une seule et même espèce, mais leur fort polymorphisme fait que certaines effectuent des migrations plus ou moins importantes en milieu lacustre ou marin pour leur croissance. Seule la truite fario est présente sur le département. Elle possède un corps long, élancé, avec une tête forte. Sa bouche est largement fendue de part et d'autre de sa tête. La nageoire caudale est grande et très peu échancrée. Elle possède une nageoire adipeuse située entre la nageoire dorsale et la nageoire caudale. La bouche est garnie de nombreuses dents. Sa coloration « générale » peut aller du très clair au très sombre, étant donné son fort mimétisme. Elle est de couleur brune, plus foncée sur le dos, qu'aux flancs avec des points noirs et rouges. Sur le bassin Rhône-Méditerranée, la souche endémique est la souche méditerranéenne.

Biologie

Alimentation : Elle s'alimente par dérive dans les zones courantes et se nourrit de vers, de mollusques, d'insectes, de larves et de petits poissons.

Reproduction : La reproduction se déroule de Novembre à Février, dans des zones graveleuses à fort courant, dans les parties hautes des bassins. La femelle construit le nid grâce à sa caudale : en effet, elle tape sur le sol afin de créer une petite cuvette dans laquelle elle y dépose ses œufs, qui sont ensuite recouverts de graviers, dont le diamètre augmente avec la taille des poissons.

La femelle pond en moyenne 2 000 ovules/kg

L'incubation dure 400 degrés*jours.

Les embryons demeurent dans les espaces interstitiels du substrat, se nourrissant sur leur vésicule vitelline jusqu'à l'émergence, au printemps (soit 800 degrés*jours après la ponte).

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans chez le mâle, 2 à 3 ans chez la femelle.

Durée de vie : 4 à 6 ans.

Ecologie

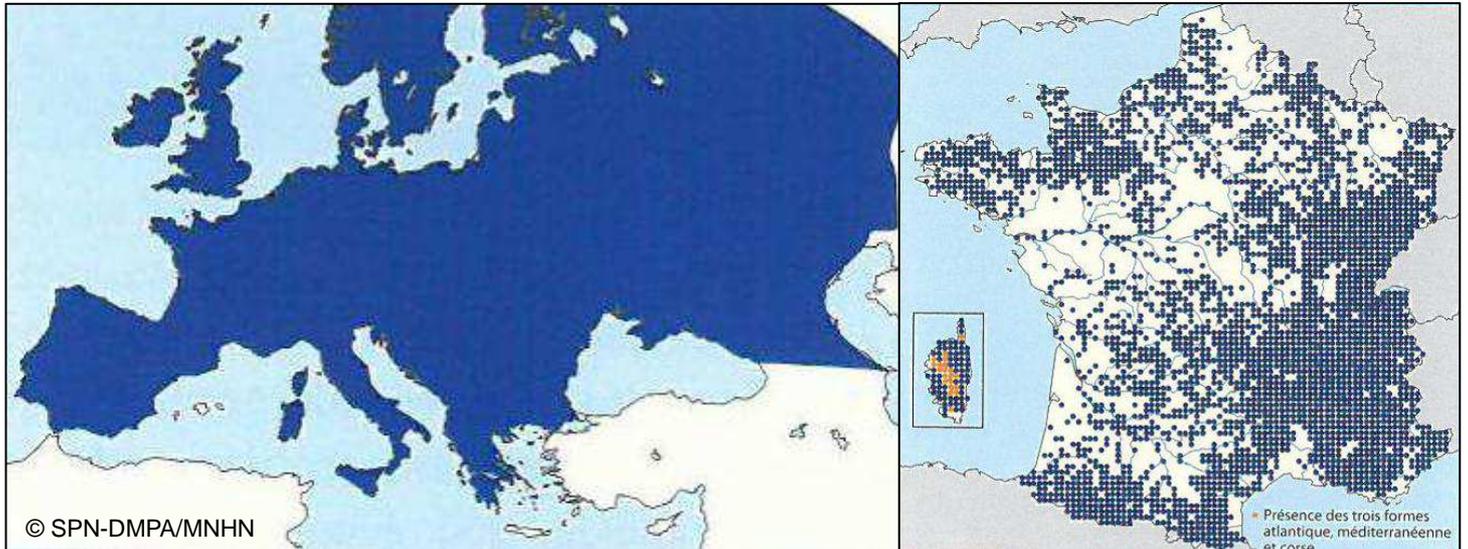
Habitat : Espèce très territoriale, elle vit dans des eaux fraîches (principalement à des températures comprises entre 0 et 20 °C), à fort courant et se cale dans les habitats lorsqu'elle n'est pas en activité. On la retrouve également à l'amont des grands fleuves et des grands cours d'eau.

Zonation piscicole : Zone à truite.

Sensibilités : La dégradation des habitats, des zones de reproduction, l'augmentation de la température, les obstacles à la migration, etc... mettent en péril le cycle biologique de la truite. De plus le déversement à outrance des souches atlantiques appauvrit le patrimoine génétique spécifique des populations autochtones en place.



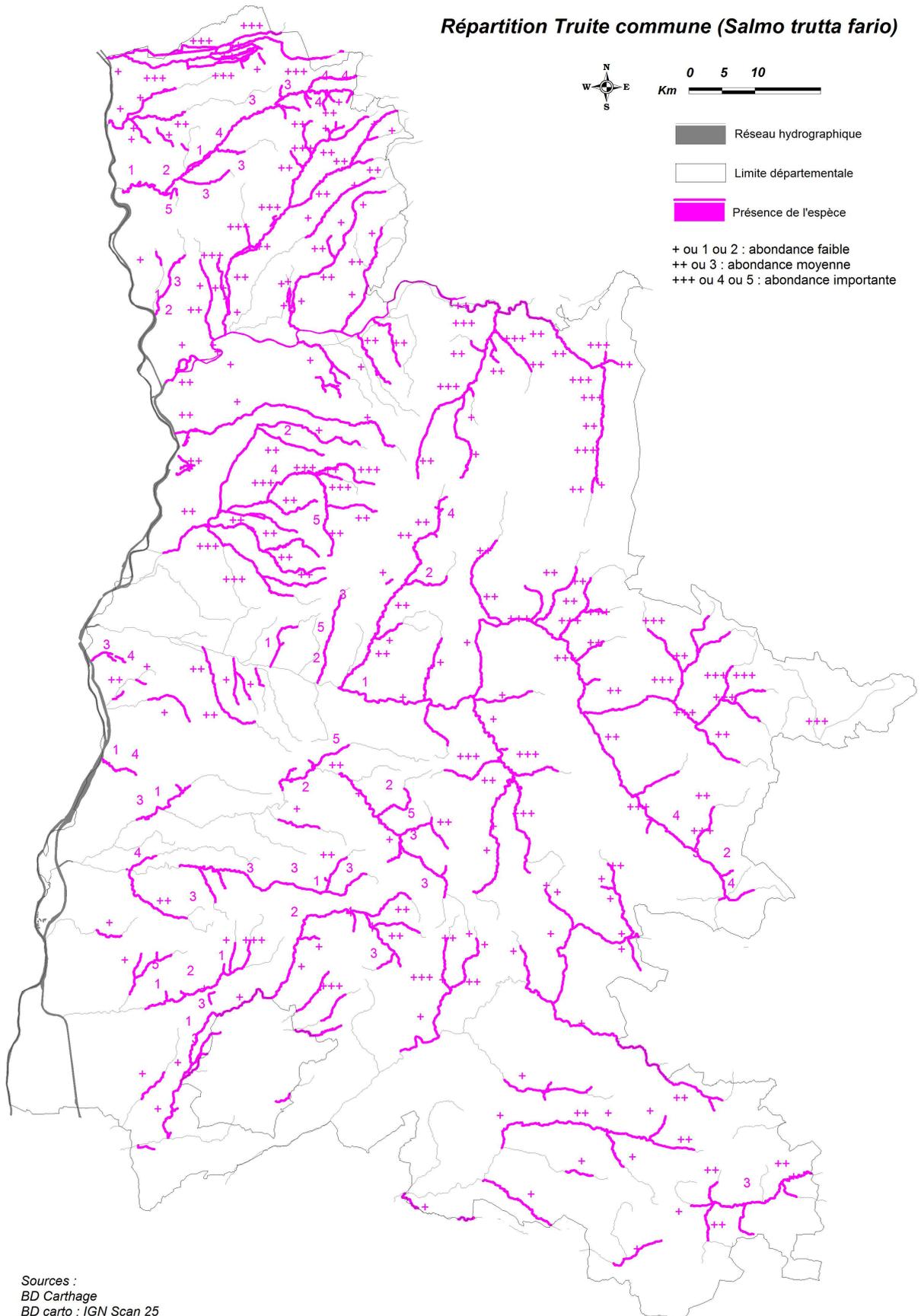
Distribution



La distribution originelle de la truite commune correspond aux continents eurasiatique et africain jusqu'au Moyen Atlas. La truite fario de souche indigène est la truite commune des lacs et c'est la seule qui était présente avant les alevinages qui ont débuté vers 1930. Elle se retrouve aujourd'hui dans toutes les eaux douces d'Europe, mais aussi d'Asie et sans doute dans d'autres parties du continent asiatique. Elle a été introduite en Amérique du Nord en 1883 et au Québec en 1890. Elle est présente principalement dans le Sud de la province. Elle a également été introduite aux îles Kerguelen (Terres australes françaises).

En France, l'espèce est aujourd'hui très répandue principalement sur les têtes de bassin. Les truites de souche méditerranéennes peuvent présenter des différenciations génétiques entre sous-affluents. La truite fario de souche atlantique fait l'objet d'élevages intensifs à des fins halieutiques et commerciales.

Répartition Truite commune (*Salmo trutta fario*)



Répartition dans le département

L'espèce est très répandue sur l'ensemble du département. Néanmoins, cette donnée doit être pondérée par des indices de biomasses parfois bien inférieurs à ce que l'on devrait avoir, mais aussi par les soutiens de populations réalisées par la Fédération et les AAPPMA gestionnaires. En effet, la truite fario est l'espèce la plus recherchée par les pêcheurs et les collectivités piscicoles ont une double mission : pêche et protection du milieu aquatique, c'est-à-dire que pour pouvoir gérer les milieux, elles doivent vendre des cartes de pêche et donc faire également de la gestion halieutique tout en préservant les milieux. Pas toujours simple, d'autant que l'alevinage peut engendrer des pollutions génétiques. C'est alors un juste milieu qui doit être trouvé.

Certains cours d'eau recèlent des populations de souche méditerranéennes encore bien préservées : Régrimay, Lyonne, Léoncel, Véore, Drôme amont, Gervanne aval, Bes, Roanne, Roubion amont, Eygues amont, Ouvèze ; alors que certains ne recèlent plus que des populations de souche atlantiques de pisciculture : Oron, Collières, Veuze, canaux de Valence, Rau de Fond de Corps, Sye, Rau de Rouveyre, etc ..., tandis que l'on rencontre sur la plus part des secteurs (environ 80% du territoire) des poissons hybridés (avec des taux d'introgression qui peuvent être très variables).

Enjeux / Actions de préservation

L'enjeu est qu'une population de truite fario puisse accomplir l'ensemble de son cycle biologique correctement, quelle que soit le type (de souche) présent, c'est-à-dire gérer le milieu. Cela fonctionne parfois très bien, mais dans certains cas, un ou plusieurs facteurs environnementaux (qui peuvent être très divers et variés) empêchent la réalisation d'une partie de ce cycle.

Les actions qui vont favoriser les populations de truites sont : l'amélioration de la continuité écologique, la diversification des habitats, l'amélioration de la qualité physicochimique, la lutte contre le réchauffement de l'eau, la lutte contre le colmatage des fonds, la préservation de la ressource en eau, l'équilibre géomorphologique, le soutien raisonné des populations, un suivi des populations.